

se passe ainsi , surtout quand les pluies se soutiennent et se succèdent suffisamment jusqu'au mois d'octobre où la chaleur du soleil n'est ni assez intense, ni assez soutenue pour présider à la décomposition putride et à la production des miasmes.

Ce qui précède explique suffisamment pourquoi d'ordinaire, en Bresse comme dans tous les pays d'étangs et de marais, les fièvres ne se montrent guères avant la fin de juillet, et cessent de sévir après le mois de septembre. Les étés pluvieux font exception, car alors elles règnent à dater des premières chaleurs, vers la fin de mai.

Cela répond à l'observation de M. Guerre et résout les questions qu'il a posées en ces termes : « Comment se fait-il, dit-il, « que la Bresse soit exempte de fièvres jusqu'à l'enlèvement « des récoltes, et qu'elles ne survivent pas au mois de sep- « tembre, quelle que soit l'intensité des chaleurs à ces deux « époques ? Comment se fait-il que, dans les étés secs, plus « favorables, ce semble, aux émanations délétères, la fièvre « soit plus rare en Bresse que dans les étés pluvieux qui sem- « bleraient plus propres à absorber, diviser ou retenir les « exhalaisons ? Il ne m'appartient point, ajoute-t-il, d'expli- « quer ces faits ; mais ne viendraient-ils pas un peu en atté- « nuation des reproches qu'on fait aux rivages des étangs. »(1).

L'explication de ces faits étant physiquement établie et appuyée sur l'étude des phénomènes de la nature, on n'en peut tirer aucune conclusion en atténuation des reproches qu'on fait à bon droit aux rivages des étangs. Ces observations s'appliquent également aux autres contrées de marais et d'étangs qui, comme celles du Forez, de la Sologne et de la Brenne, sont à peu près sous la même latitude. — La peste, dans la Basse-Egypte où elle est endémique, cesse ses ravages pendant la crue du Nil qui a lieu périodiquement du mois de juin au mois d'octobre, et qui dépend des pluies continuelles qui tombent en Ethiopie où il a sa source, depuis avril jusqu'à la

(1) Mémoire déjà cité.